

RAPPORT « PUBLICITE » 2021 DE L'ASBL MABRU

1. Description des compétences, de l'organisation et le fonctionnement de l'asbl Mabru :

Extrait de l'article 3 du chapitre 2 des statuts de l'asbl Mabru, Objet :

L'association a pour but de promouvoir, de développer, de gérer les activités destinées à favoriser la bonne organisation sur le territoire de la Ville de Bruxelles d'opérations commerciales relatives à la vente de fruits, de légumes et de denrées alimentaires, de marchandises d'usage courant et des activités connexes.

Son objet peut être réalisé de toutes manières. L'association pour ce faire peut accomplir tous actes se rattachant, en tout ou en partie, à son objet ou pouvant en amener le développement ou en faciliter la réalisation.

Elle peut posséder tout bien meuble ou immeuble utile à la réalisation de cet objet.

L'asbl a été constituée pour satisfaire un besoin d'intérêt général ayant un caractère commercial, exerçant ses activités en situation de concurrence, sa gestion repose sur des critères de rendement et de rentabilité.

2. Inventaire des subsides octroyés à l'asbl Mabru par la Ville de Bruxelles

- Subside de 10.000 euros pour l'organisation de la promotion des commerçants du Marché Matinal de Bruxelles et pour l'organisation d'animations et/ou d'illuminations

3. Inventaire des études réalisées pour le compte de l'asbl Mabru

Néant.

4. Inventaire des marchés publics conclus en 2021

Type de marché	Date	Bénéficiaires	Montants HTVA
Travaux de démolition, de rénovation et d'asphaltage d'une surface de parking et des contours d'un bâtiment	20 avril 2021	Dekempeneer	47.310 €
Placement d'une porte sectionnelle au magasin E115 en façade avant de la halle E	14 octobre 2021	Renova +	20.588 €
Contrat de leasing (4 ans) pour un véhicule de direction	25 novembre 2021	Lease Plan	47.566,56 €
Contrat de 2 ans pour services juridiques	20 décembre 2021	Arnaud Carlot (Cabinet L.in.K)	

5. Appels à candidats et conditions de recrutement, de promotion ou de remplacement en 2021

Néant.